

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 décembre 2012

Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

Déclaration du groupe de l'agriculture

Le groupe a souhaité revenir sur certains aspects qui n'ont pas pu être approfondis lors des travaux de la section.

Il est essentiel d'insister sur l'importance du renforcement et de la valorisation des entreprises, et plus particulièrement des petites entreprises. L'avis rappelle d'ailleurs que, parmi les atouts de la France, figurent en bonne place les PME et TPE de proximité répondant aux besoins de la population.

Le groupe de l'agriculture approuve les développements indiquant que les rapports de force sont déséquilibrés entre les TPE et les PME et les grands groupes avec lesquels elles travaillent. C'est une situation que nous connaissons bien dans le secteur agricole et de l'agro-alimentaire.

Pour renforcer et dynamiser nos petites entreprises, la réforme du management ou encore les mesures fiscales sont des pistes importantes mais elles ne suffiront pas. Il faut aussi et surtout permettre à toutes ces entreprises de s'organiser et d'impulser ainsi un rééquilibrage des forces économiques. C'est essentiel car ces petites entreprises font la richesse de notre économie et la vitalité de nos territoires. C'est particulièrement important pour notre secteur, composé majoritairement de petites entreprises, mais cela concerne bien d'autres secteurs.

L'organisation des filières, dont il a été question avec M. Gallois, nous paraît être un levier fondamental. Se préoccuper de la bonne santé de nos entreprises c'est aussi ne pas freiner leur volonté de s'organiser mais encore de leur en donner le droit. Ce qui est parfois bien difficile de faire entendre au législateur et au juge communautaires.

L'avis se conclut sur l'importance du « vivre ensemble ». Ce vivre ensemble se décline également en termes économiques pour assurer plus de croissance et plus de compétitivité. Le sens du collectif est aussi une valeur que peuvent défendre et traduire concrètement toutes les entreprises.

Le groupe de l'agriculture s'est prononcé en faveur de l'avis.